

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 16 juin 2021

14. Réponse à l'interpellation PSN (J. Moeckli / C. Frésard / P. a Marca) « Quel soutien urgent à La Neuveville pour les secteurs en difficulté liée à la pandémie de virus Covid-19 ? » (A. Kurth)

Situation de la crise sanitaire en date du 7 mai 2021

La Taskforce COVID-19 avait annoncé une 3^{ème} vague qui ne semble pas se confirmer. En effet, la moyenne sur les 14 derniers jours est de 1'700 cas journaliers avec une tendance à la baisse. La vaccination a trouvé une certaine vitesse de croisière et est, dans le canton de Berne, ouverte à toute personne âgée de plus de 18 ans. A ce jour, 3 millions de vaccins ont été administrés et un peu plus d'un million de personnes a reçu les deux doses. Le taux de reproductivité est de 0.98 pour le canton de Berne en date du 23 avril 2021.

Fin avril 2021, le Conseil fédéral a pris notamment les décisions suivantes :

- Ouverture des terrasses
- Ouverture des salles de sports et des lieux culturels
- Evénements autorisés : max 15 personnes
- Compétitions de sport amateur : max 15 personnes (sans contact physique)

D'autres décisions de déconfinement pourraient être prises ces prochaines semaines.

Quelles actions en 2020 ?

Face aux cas d'urgence, la Commune a entrepris les actions suivantes en 2020 :

- Gratuité des terrasses pour tous les restaurants
- 2 mois de loyers gratuits aux locataires commerciaux de la Commune (restaurants de La Plage et Le Nénuphar)
- 30'000 bons Ooûh mis à disposition dès le mois de mai 2020. A ce jour, seuls 180 bons n'ont pas encore été encaissés. Cette action aura bénéficié à tous les commerçants, en particulier les restaurants, les magasins d'alimentation et les salons de coiffure.
- Masques et désinfectants mis à disposition du public.
- Personnel auxiliaire engagé pour un soutien logistique des écoles en particulier.

Toutes actions confondues, un montant de plus de CHF 250'000.- a été utilisé en 2020. Il a été prélevé sur le « fonds de crise » lequel présentait un solde de CHF

277'585.- au 31 décembre 2020. Aucun prêt à taux zéro n'a été sollicité. Les commerçants ont fait part de leur satisfaction générale.

Quelles actions pour 2021 ?

En 2021, le système d'aides COVID-19 (fédéral et cantonal) est maintenant rodé et prend en charge les entreprises qui souffrent encore des restrictions COVID-19 (par ex. restaurants, événementiel, tourisme). Dans ces circonstances et du fait que d'autres mesures de déconfinement pourraient être annoncées dans les prochaines semaines, la Commune estime que la mise en place d'un programme communal de soutien économique 2021 n'est pas requis.

Toutefois, la Commune offre 2 mois de loyers gratuits à ses deux locataires commerciaux (La Plage et Le Nénuphar) et propose d'offrir à nouveau les loyers des terrasses en 2021 à tous les restaurateurs.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil municipal vous remercie de votre interpellation qui aura permis de tirer un bilan positif des actions 2020 et de se pencher sur les besoins pour 2021.

CONSEIL MUNICIPAL